Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Important-rejet-radioactif-a-la-centrale

25 octobre 2016

Important rejet radioactif à la centrale nucléaire de Golfech : une inacceptable dissimulation des informations par EDF

Réaction média

Le 24 octobre, EDF a publié sur le site de la centrale nucléaire de Golfech une brève information concernant un rejet radioactif survenu le 19 octobre, dans le cadre de la mise en service d'un équipement de traitement des effluents liquides du circuit primaire : une augmentation de la radioactivité ambiante a été détectée au niveau de la cheminée et le seuil autorisé a été dépassé pendant deux minutes.

En l'état des informations dont nous disposons, cet "évènement" soulève plusieurs questions :

- EDF n'a pas communiqué la quantité de radioactivité rejetée, se contentant de mentionner le dépassement de la limite, fixée à **4 millions de Becquerels par m3. De combien a été dépassée cette limite ? Quelle a été la quantité de radioactivité effectivement rejetée ?**
- **Quels ont été les gaz radioactifs rejetés ?** Selon leur nature, les impacts sur l'environnement et la santé peuvent être très différents.
- **De quel(s) dysfonctionnement(s) cet important rejet radioactif est-il le symptôme ?** S'agit-il d'une erreur humaine de manipulation ? D'un mauvais fonctionnement du matériel lié à un entretien insuffisant ? D'une défaillance des équipements ?

Dans l'attente de plus d'informations, le Réseau "Sortir du nucléaire" souhaite déjà souligner les éléments suivants :

- Les limites de rejets ne sont pas fixées sur la base de critères de santé publique, mais définies par l'exploitant lui-même, en fonction de ce qui est produit dans les réacteurs (qui n'est pas maîtrisé par EDF) et de ce qu'ils rejettent effectivement, une centrale nucléaire ne pouvant pas

fonctionner sans rejets radioactifs dans l'environnement. **D'ores et déjà, on peut considérer que la quantité rejetée est considérable. En aucun cas EDF ne peut asséner catégoriquement que ce rejet n'a pas eu d'impact sur l'environnement ou la santé du personnel du site.**

- Il a fallu attendre presque une semaine pour que ces informations soient publiées sur le site d'EDF. Alors que la centrale prétend avoir averti la Commission Locale d'Information dès le 21, ses membres n'ont reçu aucune information. **Cette déclaration tardive est inacceptable. EDF, qui se targue de transparence, apporte ainsi la preuve de son opacité et de sa fâcheuse tendance à pratiquer la rétention d'information.**
- **Ce dépassement du seuil de rejet autorisé constitue une infraction, tout comme sa déclaration tardive.** EDF devra s'attendre à des poursuites.

Contact presse :

André Crouzet (Stop Golfech - VSDNG) - 06 85 22 71 33

Communiqué de presse Stop Golfech VSDNG